

Commune de OUILLY Le Vicomte

Lotissement "Le Pont d'OUILLY"

Permis d'aménager n° 014 487 19 00001 accordé le 24 Juillet 2019
et Permis d'aménager modificatif 1 n° 014 487 19 00001 M01 accordé le 14 Mai 2020

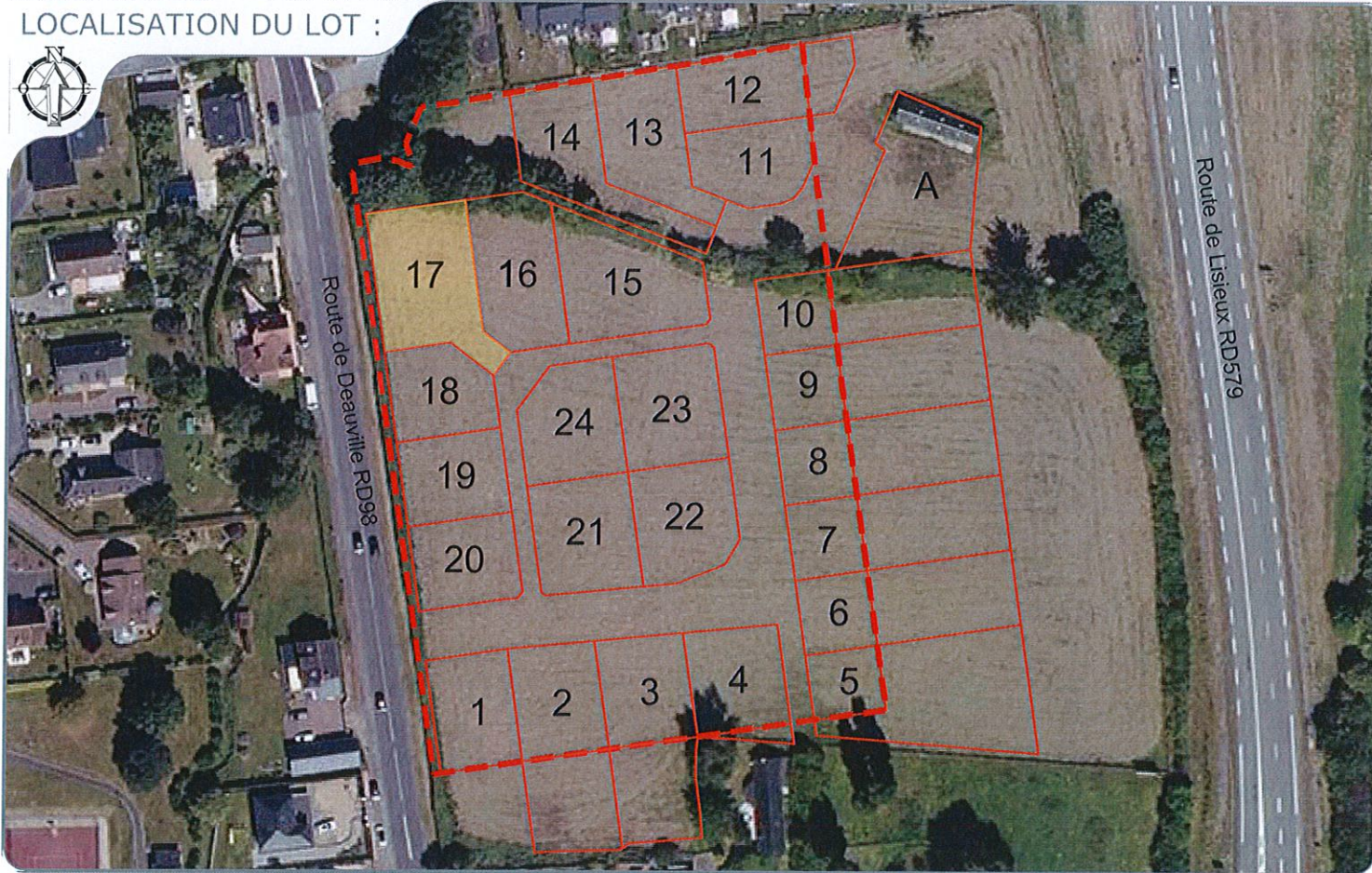
**LOT n°
17**

Superficie totale : 681 m²

Cadastre : AB n°419

PLAN DE VENTE

LOCALISATION DU LOT :



DESCRIPTIF DU LOT - Article L 115-4 du Code de l'Urbanisme

AB 419 : 6a 81ca

Je soussigné Guillaume DOLIGEZ, Géomètre Expert, cogérant de la Selarl AménaGéo, domiciliée 9 Place du Bras d'Or 14130 Pont l'Evêque, atteste avoir procédé au bornage du lot mentionné sur ce document selon les distances y figurant et avoir déterminé la superficie réelle telle qu'elle est également précisée.

Etabli à Pont l'Evêque, le 24 Juillet 2020

Guillaume DOLIGEZ

Géomètre Expert

ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS

AménaGéo
Guillaume DOLIGEZ
Géomètre - Expert BRLG
Bureau principal : 9, Place du Bras d'Or - 14130 PONT L'EVÊQUE
Bureau secondaire : 102 Ter, Avenue Henry Chéron - 14000 Caen
Responsable : Guillaume Doligez

CAEN
Bureau secondaire
102 Ter, Avenue Henry Chéron
14000 Caen
Responsable : Guillaume Doligez

FALAISE
Bureau principal : 14, rue de la République - 14100 FA LAISE
Bureau secondaire : 61 200 Argentan
Responsable : Jean-Marc Pierrat

Dossier n° : 1719-17

Tél : 02.31.65.02.20 - Fax : 02.31.65.02.40 - contact@amengeo.fr - www.amengeo.fr

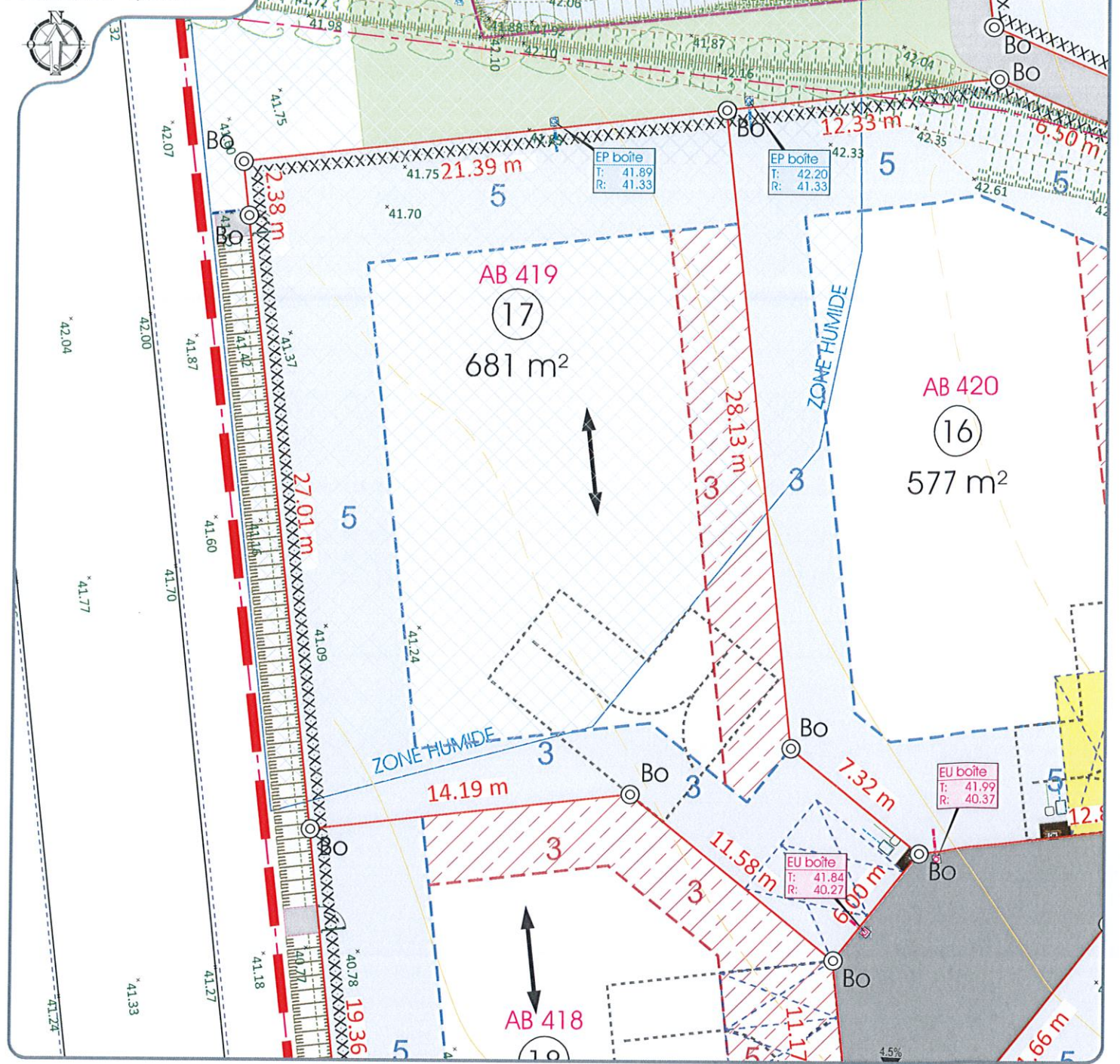
Successieurs de Gustave LUBAC - Maurice BIZET - Michel BRILLAND - Raymond LEMAITRE

SELARL au capital de 44 960€ - RCS Lisieux : 442 135 976 00045
TVA Intracom: FR764442135976 - NAF7112A - N°Inscription OGE : 2002C200010

Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
Et les autres jours sur rendez-vous

Modifications	Date	Etabli par
A	Création	11.04.2019 JoH
B	Modification	20.02.2020 JoH
C	Modification	09.07.2020 JoH
D	Modification	24.07.2020 JoH

Echelle : 1/250^{ème}



LEGENDE PARCELLAIRE ET SERVITUDE

- Application cadastrale
- Périmètre des lots
- Zone non aedificandi et cote de recul
- Construction en limite, sinon en recul et cote de recul
- Zone humide
- Servitude de passage de réseaux enterrés
- Talus de récupération du terrain naturel après réalisation de la voirie. Pente de fordré de 2H/1V (50%)
- Accès véhicule interdit
- Emplacement indicatif ou imposé des places de stationnement non closes (sauf accord du lotisseur)
- Gabarit de retournement de véhicule léger, en zone constructible, possibilité de garage ou de Carport
- Orientation du faîtage principal
- Cote parcellaire (en mètres)

LEGENDE VOIRIE-ESPACES COMMUNS

- Enrobé noir (chaussée, stationnement)
- Enrobé noir (trotoirs, accès)
- Marquage résine pépite
- Espaces verts

LEGENDE BRANCHEMENTS

- Boîte de branchement à passage direct
- Boîte de branchement Eaux Usées
- Coffrets électriques
- Citerneau eau potable
- Regard télécom

NOTA :

- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, le lotisseur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- Les cotes projet voirie sont indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition.
- Les surfaces et les cotes ne seront définitives qu'après le bornage des lots et l'établissement du D.M.P.C.
- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage ou de remblaiement.
- Les chiffres et nombres indiqués dans la légende sont donnés à titre d'exemple.
- Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69.
- Levé topographique en Octobre 2017